

# ASSISTANT(E) SOCIAL(E) EN PSYCHIATRIE



## OFFRE D'EMPLOI À PROPOS DE L'EMPLOYEUR

Notre pôle psychiatrique Sanatia comprend un hôpital psychiatrique de 70 lits aigus situé à Saint-Josse-Ten-Noode, une maison de soin psychiatrique MSP Sanatia de 82 lits et un centre psychiatrique de jour Le Canevas pour 30 personnes, situés tous deux à Ixelles.

Notre pôle de réadaptation Valida est situé à Berchem-Sainte-Agathe, et comprend un hôpital de réadaptation de 175 lits et une polyclinique. C'est le plus grand centre de réadaptation neuro-locomoteur et gériatrique de Bruxelles.

**ORGANISATION :** VALISANA ASBL

**TYPE DE CONTRAT :** CDI ¾ temps

**LIEU DE PRESTATION :** Clinique Psychiatrique Sanatia, Rue du Moulin, Saint-Josse-Ten-Noode,

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** 1er octobre 2021

**CONTACT:** Tommy Romazzotti – Coordinateur paramédical

## DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION

A Sanatia, l'assistant social est intégré aux équipes de soins. Son rôle est primordial durant tout le séjour du patient dans notre institution, mais son rôle principal se cristallise sur deux missions essentielles :

- La première est l'analyse et la mise en ordre si nécessaire, de la situation sociale et administrative du patient. Cette mission est la première à mettre en œuvre puisqu'elle se fait dès l'arrivée du patient dans nos murs ;
- La seconde est le soutien à la mise en place du projet du patient et la préparation à la sortie. Cette mission se fait en collaboration étroite avec le médecin psychiatre et l'ensemble de l'équipe soignante. Les projets post-hospitaliers peuvent être très variés. Il est important de pouvoir soutenir le patient dans son choix et dans la voie la plus adaptée à sa situation.

Tout au long de l'hospitalisation, l'assistant social accompagnera le patient en fonction de ses besoins, restera à son écoute, et participera à la réflexion clinique autour de sa situation avec l'ensemble des membres de l'équipe.

## FONCTION

- Collaborer avec le service des admissions ;
- Mise en ordre de la situation socio-administrative des patients ;
- Accompagner individuellement les patients ;
- Travailler en interdisciplinarité avec l'équipe de soins ;
- Préparer la sortie du patient et mettre en œuvre le relais (travail en réseau, élaboration de réseau).

# ASSISTANT(E) SOCIAL(E) EN PSYCHIATRIE



## PROFIL REQUIS

- Graduat d'assistant social ;
- Une spécialisation en psychopathologie est un atout ;
- Expérience professionnelle dans la santé mentale est un atout ;
- La connaissance du secteur de la santé mentale bruxelloise est un atout ;
- Connaissance parfaite d'une des deux langues (FR ou NL) et une bonne connaissance de l'autre.

## QUALITES ATTENDUES

- Sens des responsabilités, confidentialité et discrétion ;
- Capacité de négociation et relationnelle ;
- Bonne organisation personnelle et de gestion de l'information et des priorités ;
- Capacité d'autocritique ;
- Capacité de rédactionnelle et de synthèse ;
- Maîtrise suffisante de l'informatique.

## CONDITIONS CONTRACTUELLES

- Contrat à durée indéterminée à 75% ;
- Barème IFIC et avantages liés au secteur privé (CP330) ;
- Travailler dans une institution à dimension humaine ;
- Cadre de travail stimulant et dynamique ;
- Possibilité de suivre des formations.

## PROCÉDURE POUR POSER UNE CANDIDATURE

Les candidatures avec CV doivent parvenir à Mr Romazzotti, Coordinateur Paramédical HPsy **avant le 20/08/2021** de préférence par mail : [tommy.romazzotti@valisana.be](mailto:tommy.romazzotti@valisana.be).

Pour tout renseignement, prenez contact avec lui au 0492 88 28 67 ou à l'adresse suivante : 27, rue du Moulin à 1210 Bruxelles. La description de fonction complète peut être obtenue sur simple demande.